



Chère adhérente, cher adhérent,

Les membres du bureau de l'ASEP vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonne année pour 2007.

Sans optimisme ni pessimisme, l'ASEP reste convaincue que seule l'ACTION a permis, permet et permettra d'obtenir :

- Le développement harmonieux de l'environnement de nos quartiers du quai de la Marne et de Polangis.
- Le maintien et l'amélioration de leur statut de zones d'habitations basses avec jardins.....



..... principaux objets de notre association.

Pour cela, en 2007, malgré les tentations de division que créent parfois les périodes électorales, malgré les inerties volontaires ou non des administrations, malgré la poudre aux yeux des promesses politiciennes, malgré des déclarations d'utilité publique bafouées par leurs signataires, l'ASEP forte de 321 familles adhérentes en 2006 devra agir avec vous pour :



- ✓ Que le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui remplacera le P.O.S. avant la fin 2007 réponde à nos souhaits.



- ✓ Qu'en ce qui concerne le projet présenté par la Direction Régionale des Routes pour le respect environnemental du tronç commun des autoroutes A4 - A86, on cesse de nous balader d'enquête préalable en palabre préfectorale et que soient exaucés les souhaits exprimés via leurs élus et leurs associations par des milliers de riverains pour faire cesser les nuisances de tous ordres.



- ✓ Que les réglementations en vigueur soient respectées par tous, malgré un certain laxisme des responsables de leur application.

✓



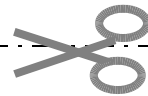
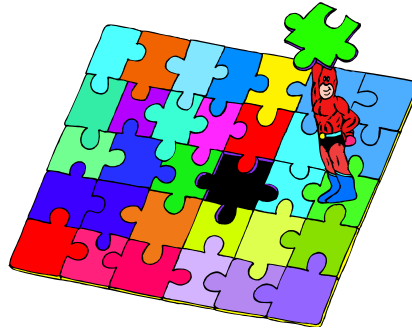
Que les responsables municipaux présentent enfin un Plan de Circulation et de Stationnement cohérent et satisfaisant notamment en incluant les circulations douces nécessaires à la jouissance de trajets de promenades ou autres.

✓ Que les nuisances d'activités au détriment de leurs voisins et les délabrements de pavillons abandonnés comme de terrains publics soient supprimés.

✓ Etc... Etc.



Enfin, souhaitons pour nos deux quartiers, ayant tellement d'intérêts communs dans leur développement harmonieux que nous restions unis et nombreux.



Bulletin d'adhésion :

Mme, Melle, M. :

Profession (facultatif) :

Adresse :

.....

Désire adhérer, ré-adhérer à l'ASEP, ci-joint un chèque à l'ordre de l'ASEP.

La cotisation pour l'année en cours est fixée à : 5 € pour les adhérents et plus pour les bienfaiteurs.

Elle doit être adressée au siège de l'Association à l'attention de Mme la trésorière de l'ASEP.

